

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### 5 – REFERENTIELS TECHNICIEN DU CIRQUE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES   | REFERENTIEL DE COMPETENCES  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION   |   |
|---|---|--|---|
| <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>   | <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>  | <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>   |   |
|   |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION   | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <b>BLOC N° 1 - REALISER L'IMPLANTATION, LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE DU CHAPITEAU</b>   |   |  |   |
| <b>A1.1 - Emplacement du chapiteau :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage et accessibilité du site</li> <li>- Balisage de sécurisation du site à l'aide de barrières, rubans de signalisation, etc. de la zone de montage ou d'implantation.</li> <li>- Traçage de la zone d'emplacement du chapiteau à la craie, bombe, etc.</li> <li>- Délimitation de la zone d'emplacement des éléments de la structure : mâts, ancrages, poteaux de tour, etc.</li> </ul> | <b>C1.1</b><br>Préparer le lieu d'implantation du chapiteau en réalisant le balisage et le traçage au sol pour sécuriser la zone de montage et délimiter l'emplacement. | <b>Durée totale de l'évaluation : 3h45</b><br><br><b>Cas pratique écrit</b><br>À partir du sujet proposé, composé d'un plan et de fiches techniques, le candidat devra réaliser l'implantation d'un chapiteau. Il justifie le choix de l'implantation, les besoins techniques ainsi que les éléments de contrôle et de sécurité. Il doit situer sur le plan, l'emplacement des mâts, des pinces et des ancrages. Enfin, Il explique les étapes d'installation de la toile du chapiteau.<br>Parmi les sujets proposés, le candidat sera confronté à des problématiques sur lesquelles il devra identifier une erreur ou une omission et indiquer les solutions proposées. | Le candidat effectue le traçage de la zone d'emplacement, des mâts, des points d'ancrage, du tour de toile, les sorties de secours, sur un plan.<br>Les tracés prennent en compte les contraintes de la zone.<br>Le balisage de sécurisation respecte les règles de sécurité. |
| <b>A1.2 – Préparation du matériel :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartition du matériel sur la zone de montage selon les consignes données</li> <li>- Choix de l'équipement approprié (chariot élévateur, grue auxiliaire, engin de chantier télescopique...)</li> <li>- Choix des Equipements de Protections Individuels spécifiques</li> <li>- Choix des outils</li> </ul>   | <b>C1.2</b><br>Réaliser la répartition du matériel nécessaire à l'installation du chapiteau et des gradins dans la zone d'implantation pour préparer le montage.        | <i>Durée de l'épreuve : 30 minutes</i>   | La répartition du matériel sur la zone est logique et réalisée conformément aux consignes.<br>Les équipements sélectionnés sont en adéquation avec le matériel à manipuler.<br>La sélection des outils et matériaux est adéquate.<br>Le port des EPI est respecté.            |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <p><b>A1.3 – Réalisation des ancrages des mâts du chapiteau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des plans de montage du chapiteau et des marquages précédemment réalisés</li> <li>- Réalisation des ancrages (pincés, lestés, scellements chimiques ou mécaniques)</li> <li>- Assemblage des mâts</li> <li>- Positionnement des éléments de liaison et de levage (accastillage)</li> <li>- Levage et arrimage des mâts</li> </ul>   | <p>C1.3</p> <p>Réaliser les ancrages permettant le hissage des mâts selon les consignes du chef monteur et dans le respect des règles de sécurité, en vue de lever et d'arrimer la toile du chapiteau.</p> | <p><b>Mise en situation collective reconstituée</b></p> <p>Le candidat devra réaliser avec l'appui d'autres techniciens le montage et le démontage d'un portique ou d'un mât. Il lui sera demandé de suivre le plan de l'installation, de réaliser le balisage, le traçage, la sélection des outils et EPI, les ancrages, le levage, les contrôles de montage, la vérification du matériel et le rangement du matériel.</p> <p>Parmi le matériel proposé, le candidat sera confronté à un élément non conforme qu'il devra repérer et signaler.</p> <p><b>Cette épreuve est suivie d'un entretien individuel complémentaire avec le jury</b></p> <p><i>Durée de l'épreuve</i><br/> <i>Mise en situation : 2h30</i><br/> <i>Entretien oral individuel : 15 minutes</i></p> | <p>Le choix des ancrages à utiliser est adéquat. Les ancrages sont correctement réalisés. L'assemblage du mât ou du portique et de l'accastillage ne présente aucun défaut. Aucun défaut dans le positionnement des mâts ou du portique. Aucun obstacle présent dans la zone de levage.</p> |
| <p><b>A1.4 – Installation de la toile du chapiteau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionnement et étalage de la toile sur la zone d'implantation</li> <li>- Accrochage du toit du chapiteau aux éléments de levage</li> <li>- Vérification des éléments de levage : tire fort, treuils</li> <li>- Levage de la toile</li> <li>- Assemblage des éléments de la toile par laçage, boulonnage, etc.</li> <li>- Réalisation des assemblages en hauteur si besoin.</li> <li>- Arrimage de la toile à l'aide de sangles, câbles, cordes, tendeurs, etc.</li> <li>- Réglages et répartition des tensions</li> <li>- Mise en sécurité des outils de levage (tire fort) à l'aide d'éléments adaptés (élingues de sécurité)</li> <li>- Mise à la terre des différents éléments conducteurs susceptibles d'être en contact avec du matériel électrique : mâts, poteaux, etc.</li> </ul> | <p>C1.4</p> <p>Assurer le montage de la toile du chapiteau sur la structure de levage selon les règles de l'art, en s'assurant de l'équilibre et de la sécurité du montage.</p>                            | <p><b>Test de connaissance écrit</b> composé de questions ouvertes et fermées, de schémas/photos à commenter, de problèmes à résoudre.</p> <p>Cette épreuve écrite permet de vérifier la maîtrise des connaissances techniques et réglementaires sur le montage d'un chapiteau.</p> <p><i>Durée de l'épreuve : 30 minutes</i></p>   | <p>Toutes les étapes de l'installation de la toile sont citées. L'ordre des étapes de l'installation est chronologique. Les points de vigilance sont indiqués. Le matériel nécessaire au montage de la toile est cité et est exhaustif.</p>   |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des entourages</li> </ul>  |  |  |  |
| <p><b>A1.5 – Montage des gradins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de la zone de montage</li> <li>- Suivi du plan d’aménagement</li> <li>- Montage de la piste, des gradins et tribunes à partir du plan d’aménagement</li> </ul>   | <p>C1.5</p> <p>Réaliser le montage de la piste et des gradins en utilisant les outils et matériaux appropriés, en respectant le plan d’aménagement et les consignes de sécurité.</p>   |  | <p>La zone de montage est propre, sans obstacle et accessible.</p> <p>Le candidat identifie et nomme les différents éléments de gradins nécessaires au montage.</p> <p>Le montage est réalisé selon le plan d’aménagement</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées lors des installations</p> |
| <p><b>A1.6 – Contrôle et réglage des éléments du chapiteau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification et réglage des éléments de liaison et de la tension des toiles</li> <li>- Contrôle des contreventements, des haubans et de l’état de l’entoilage</li> <li>- Contrôle de la solidité des ancrages</li> <li>- Contrôle des poteaux de tour</li> <li>- Vérification du montage des gradins</li> <li>- Vérification du calage éventuel</li> <li>- Vérification de la solidité et la stabilité des gradins</li> </ul> | <p>C1.6</p> <p>Assurer le contrôle et le réglage de l’ensemble des éléments du chapiteau selon les consignes du chef monteur afin de garantir la stabilité et la solidité de l’installation et pour prévenir tout risque d’accident</p>                              |  | <p>Le candidat vérifie la stabilité et la solidité du montage des éléments du chapiteau.</p> <p>Le candidat contrôle la solidité des ancrages et du montage.</p> <p>Le candidat réalise des calages si besoin.</p> <p>Le candidat réalise des réglages si besoin.</p>                              |
| <p><b>A1.7 – Démontage des éléments du chapiteau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation de la zone de chantier</li> <li>- Suivi des plans et schémas de démontage</li> <li>- Suivi des consignes données par la hiérarchie.</li> <li>- Démontage des éléments du chapiteau</li> </ul>  | <p>C1.7</p> <p>Effectuer le désassemblage des éléments du chapiteau selon les règles de l’art (délaçage, pliage de la toile, descente des mâts, retrait des haubans, arrachage des pinces...) en respectant la chronologie des étapes et les règles de sécurité.</p> |  | <p>La zone est sécurisée.</p> <p>Le démontage est réalisé dans un ordre logique.</p> <p>Les consignes de démontage sont respectées</p> <p>Les règles de sécurité, de gestes et postures sont respectées lors du démontage.</p>   |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <p><b>A1.8 – Inspection des éléments du chapiteau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de l'état et du fonctionnement de l'ensemble du matériel : toiles, mâts, haubans, mobilier, structures mobiles, gradins, etc.</li> <li>- Identification des anomalies ou éléments défectueux</li> <li>- Marquage du matériel défectueux</li> </ul>  | <p>C1.8</p> <p>Assurer la vérification et le signalement de l'ensemble du matériel du chapiteau en s'assurant de son état et de son fonctionnement pour anticiper les demandes de réparation.</p>         |  | <p>Le candidat a contrôlé l'état du matériel et son fonctionnement tout au long de son utilisation.</p> <p>Le candidat a identifié les éléments défectueux ou anomalies et les a signalés.</p> <p>Le candidat a listé tous les dysfonctionnements constatés lors du montage du chapiteau.</p> |
| <p><b>A1.9 – Conditionnement du matériel du chapiteau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix du matériel de manutention</li> <li>- Rangement du matériel du chapiteau</li> <li>- Chargement du matériel dans les véhicules, en cas échéant</li> </ul>   | <p>C1.9</p> <p>Effectuer le conditionnement de l'ensemble des éléments du chapiteau en respectant les consignes et les règles de sécurité, pour assurer la préservation du matériel.</p>                  |  | <p>Les règles de conditionnement sont respectées.</p> <p>Le matériel est protégé contre les chocs et les coupures.</p> <p>Les règles de gestes et postures sont respectées.</p>   |
| <p><b>A1.10 – Nettoyage et maintenance du matériel du chapiteau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'entretien du matériel</li> <li>- Nettoyage du matériel</li> <li>- Réalisation de réparations courantes et de la maintenance de premier niveau : soudures sur toile, changement de sangle, graissage des cliquets, etc.</li> <li>- Notification des opérations de maintenance réalisées</li> </ul> | <p>C1.10</p> <p>Assurer l'entretien et les réparations courantes afin de maintenir le matériel en parfait état de fonctionnement dans le respect des règles et procédés d'entretien ou de réparation.</p> |  | <p>La maintenance de premier niveau est effectuée dans le respect des protocoles d'entretien ou de réparation.</p> <p>Le candidat a signalé les dysfonctionnements à sa hiérarchie de manière exacte et précise (matériel manquant, état du matériel...).</p>                                 |
| <p><b>BLOC N° 2 – EFFECTUER LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE DES AGRES DE CIRQUE ET DES ACCROCHES</b></p>   |   |  |   |
| <p><b>A2.1 – Etude de la faisabilité des installations des agrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse sur un plan ou sur le terrain</li> <li>- Prise en compte des contraintes : charges, forces, espace d'évolution nécessaire, contraintes réglementaires, etc.</li> </ul>  | <p>C2.1</p> <p>Apprécier la faisabilité de l'installation des agrès et des accroches nécessaires aux activités circassiennes, en tenant compte des contraintes techniques et du</p>                       | <p><b>Durée totale de l'évaluation : 3h35</b></p> <p><b>Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée</b></p> <p>À partir d'un sujet tiré au sort, le candidat réalise le traçage du montage</p> | <p>Les contraintes sont identifiées.</p> <p>Le plan établi tient compte du lieu d'installation et des contraintes.</p> <p>Le candidat détaille sur le plan, le matériel utilisé, le dimensionnement du matériel, la</p>   |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement d'une fiche technique de faisabilité : plan d'implantation, volume horaire, besoin en personnel et en matériel, etc.</li> <li>- Calcule de la répartition des charges à accrocher et lever</li> </ul>  | <p>lieu d'accueil pour assurer des installations conformes et sécuritaires.</p>  | <p>sur un plan puis, avec l'appui d'autres techniciens qui ne seront pas évalués, le montage d'un agrès aérien et d'un agrès au sol.</p> <p>Parmi le matériel proposé, le candidat sera confronté à un élément usé. Il lui sera demandé de le repérer et d'effectuer son changement ou une réparation simple.</p>   | <p>géométrie de l'installation en application des critères mathématiques et réglementaires.</p>  |
| <p><b>A2.2 – Préparation de la zone d'installation des agrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délimitation et sécurisation de la zone d'installation : barrières, ruban de signalisation, panneaux de chantier, cônes, etc.</li> <li>- Choix des équipements : cordage, accastillage, agrès, etc.</li> <li>- Choix du matériel nécessaire à la sécurité des personnes (public, artistes, techniciens, élèves) : tapis, longe, filet, barrière, harnais, etc.</li> <li>- Choix des outils : perceuse, masse, etc.</li> <li>- Choix des Equipements de Protections Individuels</li> </ul> | <p>C2.2</p> <p>Préparer la zone de travail et le matériel pour l'installation des agrès en tenant compte des besoins, de la sécurité des personnes, pour prévenir tout risque d'accident.</p>  | <p><b>Cette épreuve est suivie d'un entretien individuel complémentaire avec le jury</b></p> <p><u>Durée de l'épreuve</u><br/> <i>Mise en situation : 2h30</i><br/> <i>Entretien oral individuel : 15 minutes</i></p> <p><b>Test de connaissance écrit</b> composé de questions ouvertes et fermées, de schémas/photos à commenter, de problèmes à résoudre.</p> <p>Cette épreuve écrite permet de vérifier la maîtrise des connaissances techniques et réglementaires sur le montage des agrès et des accroches.</p> | <p>La délimitation et la sécurisation de la zone de travail sont réalisées et adaptées au lieu. Le matériel sélectionné par le candidat nécessaire pour l'installation des éléments acrobatiques est adéquat. Le matériel et les outils sélectionnés sont adéquats. Le matériel sélectionné nécessaire à la sécurité des personnes est adéquat. Les dispositifs de protection contre les chutes de matériel installés sont fiables. Les équipements de protection Individuelle sont appropriés</p> |
| <p><b>A2.3 – Installation des points d'ancrages et d'accroches des agrès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage des structures porteuses par rapport au plan d'accroche</li> <li>- Marquage nécessaire à l'installation des agrès.</li> <li>- Choix des points d'ancrage adaptés aux agrès et accroches : lestes, pinces, structure porteuse, etc.</li> <li>- Choix des accroches nécessaires aux installations (agrès, son, lumière, scénographie) : anneaux, manilles, mousquetons, etc.</li> </ul>  | <p>C2.3</p> <p>Réaliser les points d'ancrages et d'accroches adaptés à l'installation des agrès, à partir des marquages effectués en respectant les charges admissibles et les règles de sécurité notamment relatives au travail en hauteur.</p> | <p><u>Durée de l'épreuve : 50 minutes</u></p>   | <p>Le marquage est identifiable, lisible et permet l'installation des agrès. Le choix des ancrages et des accroches est adapté aux agrès à installer et aux charges admissibles. Le positionnement des ancrages est adapté au matériel à installer et au lieu. Les consignes de sécurité, dont celles relatives au travail en hauteur, sont respectées.</p>  |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix du mode d'accroche adapté : Y, point droit, patte d'oie, cravate, etc.</li> <li>- Réalisation des ancrages</li> <li>- Calcul des charges admissibles des accroches.</li> <li>- Installation de dispositifs de protection contre les chutes : ligne de vie, guinde de sécurité, antichute, etc.</li> </ul>                  |   |  |  |
| <p><b>A2.4 – Installation du dispositif de levage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionnement des chèvres de levage</li> <li>- Calcul des dimensions</li> <li>- Réalisation des liens aux ancrages : tire fort, moufle, cordes, etc.</li> <li>- Réalisation du système de levage et de la chaîne d'arrimage</li> </ul>                              | <p>C2.4</p> <p>Effectuer l'assemblage et l'arrimage du dispositif de levage pour permettre le hissage des agrès en respectant les dimensionnements et la réglementation.</p>                                  |  | <p>Les chèvres de levage sont correctement positionnées.</p> <p>Les calculs de dimensions sont justes.</p> <p>La chaîne d'arrimage est réalisée en respectant les dimensionnements et la réglementation en vigueur.</p> <p>Les liens aux ancrages (tire fort, moufle, cordes...) sont correctement réalisés.</p>   |
| <p><b>A2.5 – Mise en place et démontage des agrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblage des agrès acrobatiques : corde, tissu, élastique, portique, trapèze volant, mât chinois, barre russe, etc.</li> <li>- Arrimage des agrès acrobatiques au niveau des ancrages et accroches.</li> <li>- Coordination avec les autres techniciens</li> </ul> | <p>C2.5</p> <p>Réaliser le montage et le démontage des agrès au regard des prescriptions techniques et dans le respect des règles de l'art et de sécurité, en se coordonnant avec les autres techniciens.</p> |  | <p>Le candidat se coordonne avec les autres techniciens pour réaliser l'assemblage des agrès acrobatiques.</p> <p>L'arrimage des agrès est réalisé en toute sécurité (les connecteurs sont fermés, les textiles sont protégés, l'emplacement de l'agrès est respecté, le périmètre de sécurité de l'acrobate est respecté...).</p> <p>Pendant la mise en place, le candidat veille à la sécurité de la zone de montage (alerte oralement les personnes présentes sur la zone de travail...).</p> |
| <p><b>A2.6 – Réglage et contrôle de l'installation des agrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de la résistance des ancrages</li> <li>- Contrôle des éléments de sécurité</li> </ul>  | <p>C2.6</p> <p>Réaliser la vérification et le réglage de l'ensemble de l'installation des agrès acrobatiques pour s'assurer de la</p>   |  | <p>L'ensemble de l'installation (assemblage, liaison, câble, moufle, tire fort...) est vérifié.</p> <p>L'installation des agrès est conforme aux prescriptions techniques.</p> <p>Les réglages sont réalisés dans le respect des consignes de montage de l'agrès.</p>  |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification des installations (assemblage, liaison, câble, moufle, tire fort...).</li> <li>- Réglage des installations : accroches, système de levage, etc.</li> </ul>   | <p>conformité et garantir la solidité et la stabilité.</p>   |  | <p>La résistance et la solidité des ancrages sont vérifiées.</p>  |
| <p><b>A2.7 – Essais et rectifications des installations des agrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rectifications de la hauteur, des positions, etc.</li> <li>- Validation du montage des agrès avec l'utilisateur et la hiérarchie</li> </ul>   | <p>C2.7<br/>Réaliser des essais avec les utilisateurs et effectuer, le cas échéant, les adaptations/rectifications nécessaires afin que le montage soit validé et opérationnel.</p>                              |  | <p>Les essais sont réalisés en toute sécurité. L'installation des agrès est sécurisée. La sécurité des agrès est contrôlée et validée avant leur utilisation par les artistes et/ou sa hiérarchie.</p>  |
| <p><b>A2.8 - Inspection du matériel, des agrès et accroches :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspection des différents équipements de gréage et d'agrès de cirque</li> <li>- Vérification de l'état et du fonctionnement du matériel : connecteurs, câbles, mousquetons, etc.</li> <li>- Retrait des éléments défectueux</li> <li>- Signalement auprès du responsable des anomalies et dysfonctionnements repérés</li> </ul> | <p>C2.8<br/>Contrôler l'état et le fonctionnement du matériel en veillant à signaler les défauts et anomalies constatées afin de s'assurer des bonnes conditions de travail et de sécurité des utilisateurs.</p> |  | <p>Le candidat réalise la vérification et des tests de fonctionnement du matériel. Aucun élément n'est oublié. L'ordre de vérification est logique. Le candidat identifie les éléments défectueux ou manquants. Les éléments défectueux ou manquants sont notifiés et signalés.</p> |
| <p><b>A2.9 – Nettoyage et rangement du matériel, des agrès et accroches :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage du matériel, des agrès et des accroches</li> <li>- Choix du matériel de manutention et des équipements</li> <li>- Conditionnement et rangement du matériel</li> </ul>   | <p>C2.9<br/>Effectuer le nettoyage et le conditionnement du matériel en respectant les consignes et les règles de gestes et postures, pour assurer la préservation des équipements.</p>                          |  | <p>Le matériel fragile est spécifiquement conditionné. Le matériel est protégé contre les intempéries, l'humidité et les chocs. Le matériel est rangé dans les espaces dédiés.</p>  |
| <p><b>A2.10 – Entretien du matériel, des agrès et accroches :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'entretien du matériel</li> <li>- Suivi des protocoles d'inspection et d'entretien</li> </ul>   | <p>C2.10<br/>Assurer l'entretien périodique du matériel en suivant les protocoles d'inspection et d'entretien des équipements acrobatiques et des agrès</p>  |  | <p>Le candidat réalise la petite réparation de façon efficace (manchon de trapèze, couper les cordes, etc.)</p>   |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   | afin de maintenir le matériel en parfait état de fonctionnement.   |   | Les changements d'éléments sont réalisés (changement de mousqueton, élingue usée, etc.)   |
| <b>BLOC N° 3 – INSTALLER LE MATERIEL D'ECLAIRAGE ET DE SONORISATION SUR UNE STRUCTURE DE CHAPITEAU</b>  |  |   |   |
| <p><b>A3.1 – Préparation du matériel d'éclairage et de sonorisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix du matériel selon les besoins.</li> <li>- Préparation du matériel de la régie lumière : gobos projecteurs, gradateurs, puissances électriques, stock de sécurité, etc.</li> <li>- Préparation du matériel de la régie son : matériel de sonorisation, élingues de sécurité, câbles, trépied, systèmes d'accroche, etc.</li> <li>- Lecture et suivi des fiches techniques et/ou du plan de rigging</li> <li>- Positionnement et répartition du matériel aux emplacements</li> </ul> | <p>C3.1</p> <p>Préparer le matériel d'éclairage et/ou de sonorisation à partir de la fiche technique et/ou du plan de rigging en vue de l'installation en tenant compte des consignes données par le régisseur.</p>  | <p><b>Durée totale de l'évaluation : 3h30</b></p> <p><b>Cas pratique écrit</b></p> <p>À partir d'un plan scénique et d'une liste de matériels proposés, il est demandé au candidat de sélectionner et positionner le matériel nécessaire à l'installation de l'éclairage et de la sonorisation.</p> <p><i>Durée de préparation : 45 minutes</i></p> <p><b>Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée</b></p> <p>À partir d'un sujet tiré au sort, le candidat réalise une installation électrique et l'installation de matériels de sonorisation ou d'éclairage. Parmi le matériel proposé, le candidat sera confronté à un élément défectueux. Il lui sera demandé de le repérer et d'effectuer son changement. Il sera attendu du candidat qu'il range le matériel à la fin de l'épreuve.</p> <p><b>Cette épreuve est suivie d'un entretien individuel complémentaire avec le jury</b></p> <p><u><i>Durée de l'épreuve :</i></u><br/><i>Mise en situation : 2h</i></p> | <p>Le candidat sélectionne le bon matériel parmi le stock proposé</p> <p>Le matériel nécessaire à la diffusion sonore et à la lumière est nommé et identifié</p> <p>Le candidat tient compte du plan de rigging. Le matériel nécessaire au fonctionnement de la régie lumière et son est correctement positionné.</p> |
| <p><b>A3.2 – Installation du matériel d'éclairage et de sonorisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi du plan d'implantation</li> <li>- Installation des armoires électriques d'alimentation du matériel scénique</li> <li>- Fixation de l'éclairage scénique et public (projecteurs) et/ou du matériel de sonorisation (enceinte de diffusion, haut-parleurs) sur les structures</li> <li>- Installation des éclairages de sécurité</li> <li>- Prise en compte des différentes contraintes : scéniques, thermiques, acrobatiques, mécaniques, rigging, décor, etc.</li> </ul>          | <p>C3.2</p> <p>Installer les équipements électriques, le matériel de sonorisation et/ou d'éclairage conformément aux règles de sécurité, en tenant compte des plans, des consignes données par le régisseur, des contraintes du lieu et de la compatibilité avec les autres installations.</p> | <p>Les armoires sont conformément positionnées par rapport au plan d'implantation.</p> <p>Les projecteurs et/ou l'équipement de sonorisation sont positionnés au bon emplacement.</p> <p>L'installation est compatible avec les autres installations (décor, agrès, accessoires...).</p> <p>Le candidat a prévu l'éclairage de sécurité.</p>  |   |



## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><b>A3.3 – Branchement du matériel d’éclairage et de sonorisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation du câblage électrique et tous les types de connexion (DMX, XLR,...) pour la lumière et le son</li> <li>- Branchement électrique des projecteurs et autres appareils d’éclairage</li> <li>- Raccordement des haut-parleurs et autres appareils sonores</li> <li>- Installation d’une console son et d’une console lumière</li> </ul> | <p>C3.3</p> <p>Réaliser le branchement électrique du matériel d’éclairage et le raccordement des haut-parleurs en respectant les procédures et les règles de sécurité appropriées.</p>   | <p><i>Entretien oral individuel : 15 minutes</i></p> <p><b>Test de connaissance écrit</b> composé de questions ouvertes et fermées, de schémas/photos à commenter, de problèmes à résoudre.</p> <p>Cette épreuve écrite permet de vérifier la maîtrise des connaissances techniques et réglementaires sur le montage du matériel d’éclairage et de sonorisation.</p> | <p>Les branchements électriques des projecteurs et haut-parleurs sont réalisés en toute sécurité. Pas de risque d’électrocution ni de court-circuit.</p> <p>Le raccordement choisi par le candidat est en adéquation avec le matériel sonore et tient compte des conditions de sécurité du public.</p> |
| <p><b>A3.4 – Vérification des installations sonores et d’éclairages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de la conformité des installations sonores et lumières</li> <li>- Réalisation de tests de fonctionnement</li> <li>- Réalisation des réglages</li> </ul>   | <p>C3.4</p> <p>Effectuer des tests et réglages sur les installations sonores et d’éclairages pour garantir un fonctionnement conforme.</p>   | <p><i>Durée de l’épreuve : 30 minutes</i></p>  | <p>Après mise sous tension, les différentes installations d’éclairage et de sons sont testées.</p> <p>Les réglages nécessaires sont réalisés dans le respect des règles de sécurité.</p>   |
| <p><b>A3.5 – Démontage du matériel d’éclairage et de sonorisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation de la zone</li> <li>- Mise hors tension des matériels d’éclairage et de sonorisation</li> <li>- Démontage des installations sonores et lumières</li> </ul>  | <p>C3.5</p> <p>Réaliser le démontage du matériel de sonorisation, des câbles et des projecteurs et autres appareils d’éclairage dans le respect des règles de sécurité.</p>  |  | <p>Les matériels d’éclairage et de sonorisation sont mis hors tension.</p> <p>Le démontage du matériel de sonorisation, des câbles et projecteurs ou autres appareils d’éclairage est effectué dans le respect des règles de sécurité.</p>   |
| <p><b>A3.6 - Inspection du matériel d’éclairage et de sonorisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de l’état du matériel : projecteurs, haut-parleurs, micros, capteurs, câbles, élingues de sécurité, crochets, câbles électriques, DMX, câbles audio et haut-parleurs, accroches, etc.</li> <li>- Identification des anomalies ou éléments défectueux</li> </ul>  | <p>C3.6</p> <p>Assurer le contrôle de l’état et du fonctionnement des matériels d’éclairage et de sonorisation en veillant à signaler les dysfonctionnements et anomalies constatées pour préparer la maintenance et anticiper les pannes.</p> |  | <p>Le matériel est vérifié, les ampoules ou connecteurs hors service sont changés.</p> <p>Les éléments d’éclairage et de sonorisation défectueux ou manquants sont identifiés.</p> <p>Les équipements hors service sont repérés et mis de côté.</p>  |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| - Signalement auprès du responsable des équipements défectueux  |   |  |   |
| <b>A3.7 – Entretien du matériel d'éclairage et de sonorisation :</b><br>- Nettoyage et maintien du matériel<br>- Rangement et stockage du matériel<br>- Pointage de l'inventaire. | C3.7<br>Réaliser le nettoyage et rangement des matériels d'éclairage et de sonorisation en s'assurant de la présence de tous les éléments mentionnés sur la fiche de préparation et dans le respect des consignes, pour assurer la longévité d'utilisation. |  | Les matériels d'éclairage et de sonorisation sont nettoyés et rangés dans le respect des consignes.<br>L'inventaire du matériel est réalisé conformément à la fiche de préparation. |